

**ENTRE LA DIRECTION NATIONALE
DES CHAMBRES DE METIERS ET DE
L'ARTISANAT ET LE
GOUVERNEMENT, PLUS QUE DE LA
COMPLICITÉ, DE LA
FAMILIARITÉ.**

**ENTRE LA DIRECTION NATIONALE
DES CHAMBRES DE METIERS ET DE
L'ARTISANAT ET LE
GOUVERNEMENT, PLUS QUE DE LA
COMPLICITÉ, DE LA
FAMILIARITÉ.**

**Après avoir médiatiquement subit au
printemps dernier la débauche financière,**

encore une fois, d'un mariage princier de nos chers voisins Britanniques, voilà que nous sommes informés, lors de l'assemblée générale de l'APCM des 19 et 20 juin 2018 de ce que nous pourrions appeler « des fiançailles » entre le représentant du gouvernement du nouveau monde à savoir Bruno Le Maire, Ministre de l'économie, et notre président de l'APCMA Bernard Stalter.

Les fiançailles semblent s'être déroulées on ne peut mieux, comme le laisse sous entendre le discours fleuve de notre Président Stalter. En effet, si au début le ton est encore un peu froid et distant, au fur et à mesure que notre président avance dans son discours, le ton change. D'un « Monsieur le Ministre » nous passons à un « cher Bruno », pour enfin finir sur un tutoiement teinté d'affection qui laisse présager un beau mariage, de raison bien sûr, entre les deux partenaires et cela au plus vite. Si ce discours avait été encore un peu plus long, il y a fort à parier, que notre président se serait laissé aller, comme dans l'intimité des après réunions, à un petit « mon Nono » qui nous aurais confirmé que ces deux là s'entendent à merveille !

Sur le fond maintenant, si l'on regarde de plus près le contrat de mariage, le ciel s'assombrit quelque peu sur les personnels des CMA.

UNE ADHESION ENTHOUSIASTE

L'APCMA adhère totalement aux réformes de l'état et annonce qu'elle est même capable d'aller plus loin en apportant des idées nouvelles qui ne peuvent qu'aller dans le sens recherché de ce gouvernement, à savoir « rentabilité et rigueur budgétaire ».

L'APCMA n'est pas « une voix revendicative ni contestataire ». C'est vrai qu'elle ne bataille pas beaucoup pour nous obtenir une augmentation significative de l'indice de la valeur du point. Qu'il est mignon leur numéro de duettiste se rejetant la responsabilité du blocage, depuis bientôt 8 ans maintenant, de cette situation. En fait à y regarder de plus près, ce n'est là qu'une petite querelle de jeune couple, qui ne dure pas plus longtemps que le fait d'en parler. Il est vrai que ceux qui subissent cette stagnation du montant de « l'argent de poche généreusement attribué par les futurs mariés » ne grondent pas beaucoup sous leurs balcons.

ON NE TROUVE PAS D'ARGENT POUR REVALORISER, ON EN TROUVERA POUR LICENCIER !

L'APCMA en est déjà à discuter des modalités du financement de la suppression, au niveau national, de 300 postes (enregistrement des contrats) + 300 autres postes (SPI) soit un total de 600 suppressions de postes sur l'ensemble du réseau. Si la fiancée évoque les trois années d'indemnités chômage de ses 600 collaborateurs, le fiancé ne manquera pas de mettre dans le panier de la future mariée la compensation financière en échange d'une rigueur financière toujours plus accrue.

Quand au projet de loi PACTE, alors là, la future mariée n'hésite pas à vanter ses atouts en réitérant, encore une fois, que son réseau à un besoin urgent de 700 000 personnes (rien de moins que cela !) pour répondre à ses offres d'emplois. Autrement dit, par notre président, c'est peut être même les 0.3% de croissance manquante pour 2018. Autant dire que notre réseau est la source potentielle, voire principale, en matière d'emplois et que... « 'y a plus qu'à ! » ... Ce n'est pas sans nous rappeler le pin's à « un million d'emplois », promis par le président du Medef sous le quinquennat du président Hollande. Si ce n'est, malheureusement, tous les avantages cédés au patronat par le président Hollande en échange de ce million d'emplois, on en rigolerait encore !

LA COMEDIE DU FAUX RAPPORT DE FORCES

On notera au passage un « léger » reproche du président ou dirons nous, une bouderie envers le gouvernement, sur le fait que celui-ci ne laisse que trop de place aux « start-up » ayant une mentalité, je cite, de « profit accrue et rapide », ce qui sous entend que cela, oh grand dieu !, n'a jamais été le cas du moindre artisan, cela se saurait...

La fiancée, ne faisant pas encore partie du nouveau monde, tente de préserver ses prérogatives notamment dans le domaine du Répertoire des Métiers ainsi que sur le Centre de Formalités des Entreprises. Rajouté à la fin de l'obligation du SPI, l'APCMA se voit peut-être ..., vider de sa substance nourricière (SPI, RM/CFE). Effectivement, il y a lieu de s'inquiéter très sérieusement de cette affaire.

Puis, vient le passage de ces artisans si différents des patrons des grandes entreprises du CAC 40, avides de

parachutes dorées et si méprisant envers l'apprentissage « mes enfants n'ont pas eu besoin de s'orienter vers l'apprentissage car ils étaient brillants ». L'expérience nous a montré que les « petits patrons » se comportaient malheureusement, trop souvent, de la même façon que les grands et qu'il y avait pléthore d'exploitations de jeunes apprentis dans le milieu artisanal à des fins vénales, mais ça l'APCMA n'est pas encore prête pour en évoquer ne serait ce que le début d'un soupçon.

RENOVER ? CHICHE !

Enfin, arrive le chapitre ou le président Stalter demande la création d'un fond pour aider les entreprises artisanales à rentrer dans le troisième millénaire, celui du numérique, sans oublier ses collaborateurs (tiens...il parle peut être de son personnel ?...ah non toujours pas...), pour les accompagner dans leurs missions.

Mais le président Stalter se devait, comme il s'y était engagé pendant les élections, de terminer par une note, sur la nécessité de rénover notre statut. C'est là et seulement là que le SNCA-CGT le rejoint. Par contre, pour le reste, qu'il ne compte pas sur nous pour beurrer les toasts le jour des noces avec le gouvernement.

Pour lire l'édifiant discours du Président STALTER, c'est par ici :

Le discours du Président de l'APCMA